

VARENNES LES NARCY

Bulletin Municipal

2021-2022



Votre Mairie est ouverte au public :
lundi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 14h à 18H30

2 RUE DE VERGENNES 58400 VARENNES LES NARCY 03.86.69.10.87
mairie.varennnes-les-narcy@laposte.net

Le Mot du Maire

L'année écoulée fut pour tous une année d'adaptabilité à de nouvelles contraintes dues à cette pandémie. Le port du masque, les gestes barrières, la vaccination, les restrictions sanitaires ne nous ont pas empêchés de poursuivre notre engagement auprès de la commune. J'en profite pour remercier le Président du SIRP et son équipe pour leur investissement dans la continuité du péri-scolaire.

Les premiers travaux de la commune ont abouti à des améliorations nécessaires :

- Réparation du toit du péri-scolaire,
- Transformation de la cuisine de la cantine,
- Mise aux normes incendie dans les classes,
- Implantation de panneaux pour la sécurité des enfants,
- Sécurisation du carrefour de Villatte,
- Plantations de haies à l'entrée du bourg de Passy,
- Réfection du toit de l'église,
- Les salariés du chantier d'insertion ont remis en état une partie du mur du cimetière, travaux qui se poursuivront en 2022.

D'autres travaux sont toujours en cours

- Le schéma directeur pour l'assainissement de Villatte,
- La consultation pour le pont de Sourdes a été lancée,
- Le second contrat territorial Vrille-Nohain-Mazou sera mis en place en 2022 ce qui permettra de faire une étude pour la réhabilitation de l'étang de Sourdes,
- La salle des fêtes a été équipée d'un système de climatisation réversible,
- Le site internet a été créé,
- Nos anciens ont bénéficié d'un colis de Noël distribués par les conseillers,
- La fiscalité a été maintenue.

Le monde associatif n'est malheureusement pas revenu à la normale, seuls certains sont parvenus à trouver une fenêtre festive mais, nous espérons que 2022 nous en apportera beaucoup d'autres.

Je tiens à remercier le bureau, les conseillers municipaux ainsi que le personnel communal pour leur investissement dans la vie communautaire.

Suite aux dernières données INSEE la population de Varennes les Nancy compte 933 habitants.

A prévoir deux rendez-vous électoraux

- Les élections présidentielles les 10 et 24 Avril 2022
- Les élections législatives les 12 et 19 Juin 2022

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous insuffler un esprit de solidarité mais aussi un espoir d'en terminer avec cette crise sanitaire.

Meilleurs vœux à tous pour 2022

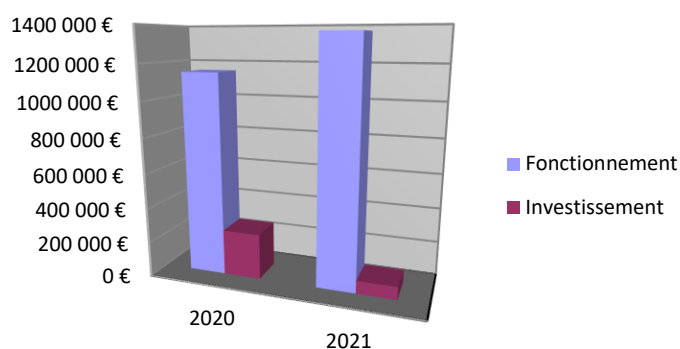
Le Maire

Alain BAUGET

LES FINANCES COMMUNALES

↳ Répartition Fonctionnement et Investissement sur 2020 et 2021

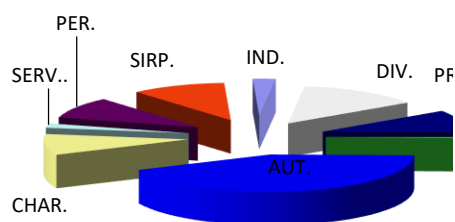
	2020	2021
Fonctionnement	1 152 799 €	1 366 126 €
Investissement	263 568 €	74 259 €



↳ Les dépenses

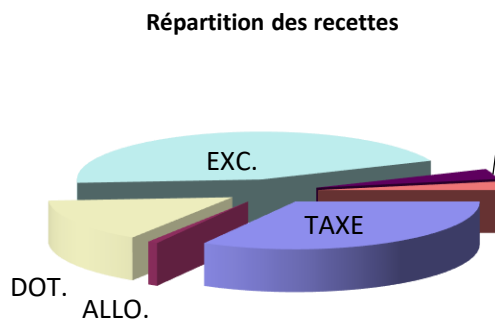
DEPENSES		
INTERÊTS DES EMPRUNTS	EMP.	5 228 €
AUTO - FINANCEMENT	AUT.	585 258 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	CHAR.	124 311 €
SERVICES SECOURS ET INCENDIE	SERV..	26 300 €
CHARGES DE PERSONNEL	PER.	128 474 €
S.I.R.P (Syndicat Scolaire Primaire)	SIRP.	145 000 €
INDEMNITES ELUS / PERCEPTEUR	IND.	35 000 €
DIVERS et AMORTISSEMENTS	DIV.	188 081 €
FNGIR	PRELVT.	128 474 €
TOTAL :		1 366 126 €

Répartition des dépenses



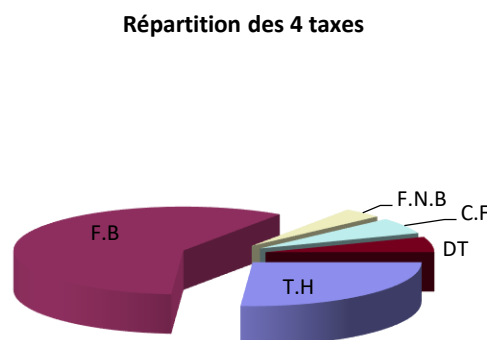
↳ Les Recettes

RECETTES		
PRODUIT DE TOUTES LES TAXES	TAXE	453 676 €
ALLOCATIONS DIVERSES	ALLO.	12 132 €
DOTATIONS D' ETAT	DOT.	202 037 €
EXCEDENTS ANTERIEURS	EXC.	610 839 €
REVENU IMMEUBLES LOCATIFS	REV.	47 841 €
DIVERS et AMORTISSEMENTS	DIV.	39 601 €
TOTAL :		1 366 126€



📁 Produits des 4 taxes

PRODUIT DES 4 TAXES : (Impôts locaux)			
	TAUX Communaux		Valeur
Taxe D' habitation	21,09%	T.H	118 613 €
Foncier Bâti	35,33%	F.B	265 081 €
Foncier Non Bâti	41,01%	F.N.B	17 060 €
Cotisation Foncière Entreprises	19,98%	C.F.E	27 133 €
Diverses taxes		DT	25 789 €
TOTAL			453 676 €



ETAT CIVIL

Décès

FOUGERON Guy, Jean	02/01/2021
DUPERRIEZ Thérèse, Marthe	03/01/2021
BOUZIGUES Augustin, Félix, Jean	04/01/2021
LECLERE René, Paul	04/01/2021
DIXIMUS Thérèse, Josette	06/01/2021
CALLIGARO Marguerite, Thérèse	23/01/2021
FARNAULT Jeanne, Yvonne	13/02/2021
BERGIN Roger, Jean, Victor	03/03/2021
BENEY Marie-Thérèse, Hélène, Blanche	08/03/2021
RAMEAU Marie Thérèse	10/03/2021
MILLET Monique, Marie, Jeanne	08/05/2021
MARCHAND Christiane, Denise	09/05/2021
GOBET Jean Michel	04/07/2021
VANNEREUX Maurice, André	24/07/2021
BOUYER Bernard, Robert	17/08/2021
RIBOTTO Flora, Dominica, Francesca	16/10/2021
DROCOURT Christian, Henri, Maurice	25/10/2021
CAGNON Paulette, Germaine	24/11/2021
MIGNOT Jean-Pierre, Armand	08/12/2021
ROCHE Hélène, Marie, Arlette	27/12/2021

Mariages

BIARNAIX Vincent, Pierre, François	24/04/2021
PALAZZI Charlène	24/04/2021
CHAMPAGNAT Isabelle, Corinne	15/05/2021
GIAPIENCERA Xavier, Lucien, Gabriel	15/05/2021
GONON Didier	19/06/2021
GUERS Véronique, Marie-France	19/06/2021
CORRAL Jésus, Manuel	31/07/2021
COTTET Isabelle, Simone, Yvonne	31/07/2021

Naissances hors commune

DELAUNÉ Arthur, Fernand / NEVERS (58)	24/03/2021
BOLAN Léandre, Clément, Jean / DIJON (21)	30/07/2021
BOLAN Ulysse, Lionel, Jean / DIJON (21)	30/07/2021
PARENT Mila, Anastasia, Michèle / MOULINS (03)	15/09/2021
SEPEDES Lucas, Christophe / NEVERS (58)	14/10/2021
JAN GRIZELIN Margaux, Chloé, Julia / NEVERS (58)	15/10/2021
PAUCHARD Nino / NEVERS (58)	10/11/2021
DELHORBE RICHARD Charlie, Joël, Emmanuel / MOULINS (03)	16/12/2021
GOMES DE OLIVEIRA Paola, Arminda / NEVERS (58)	16/12/2021

Transcriptions de décès

BORDESSOL Georgette, Antoinette, Julie / VARENNES-VAUZELLES (58)	11/03/2021
JORANDON Monique / NEVERS (58)	21/04/2021
MARIE Huguette, Thérèse, Micheline / CHARITE-SUR-LOIRE (58)	21/04/2021
FRANÇOIS Louis, Jean, Charles / NEVERS (58)	11/05/2021
MONIN Jean, Serge / NEVERS (58)	31/05/2021
LAURENT Jean, François / DIJON (21)	07/06/2021
POULIN Roger / JOUE-LES-TOURS (37)	07/10/2021
LABARRE Bérangère, Josette, Nadine / LA CHARITE SUR LOIRE (58)	03/11/2021

Point Sécurité avec le lieutenant de Brigade BEAURAIN

M. le Maire et la Maire Adjoint ont rencontré le lieutenant BEAURAIN de la Communauté de Brigade de la Charité sur Loire, il nous a rappelé l'importance de la participation citoyenne en matière de prévention comme de lutte contre la criminalité, une réunion d'information sera organisée courant Juillet afin de répondre aux interrogations que nous nous posons tous et toutes, en quoi consiste le rôle de référent, dois-je être présent tout le temps etc....

Le lieutenant BEAURAIN nous charge également de vous informer de l'existence des opérations :

Tranquilité vacances,

Tranquilité seniors et

Tranquilité commerce.

Ces opérations sont destinées à la surveillance des lieux d'habitations vacants, de vie de seniors isolés, de commerces, si une brigade passe devant une des personnes ou lieux référencés, elle a une alerte et fait une inspection pour voir si tout va bien, attention ce n'est pas un service de vigile, néanmoins un passage régulier peut dissuader les personnes malintentionnées.

Afin d'être recensé pour l'une de ces opérations, vous devez venir chercher un formulaire en Mairie. Si vous n'êtes pas en mesure de l'emmener à la Brigade, nous pouvons l'envoyer par mail pour vous.

Pour rappel, vous pouvez déposer une pré plainte en ligne et serez reçus sur rendez-vous en brigade si besoin.

Le lieutenant transmet régulièrement des informations via l'application panneapocket et devrait prochainement en faire de même sur notre application de Territoire IntraMuros.

Le rappel fondamental est **en cas d'urgence faite le 17**.

Tout au long de l'année 2021, des travaux ont été effectués pour nos plus petits :

Les fortes précipitations de début Septembre avaient endommagé le toit du bâtiment péri-scolaire, des infiltrations importantes étaient survenues, il a été décidé de le réparer, afin de ne pas laisser se dégrader ce bien.

La toiture a été renforcée avec du bac acier implanté légèrement en pente afin d'empêcher que l'eau ne stagne et qu'elle ne s'infilte à nouveau.

Le coût de cette opération s'élève approximativement à : 1290 €.

Toutes les installations destinées à la lutte contre l'incendie dans l'enceinte de l'école, ont été revues afin de correspondre aux normes en vigueur.

Le coût de cette opération s'élève à : 1325 €

La cuisine a été entièrement rénovée en régie*, de la faïence murale a été posée, les peintures refaites, de nouveaux meubles et équipements en inox ont été installés afin de mieux correspondre aux exigences de désinfection liées à la COVID, le tout également pour plus de facilités d'entretien du personnel du SIRP (regroupement scolaire)

Le coût de cette opération s'élève approximativement à : 9906 €

(12125 €- 2219 € de subvention)



**En régie : par nos employés municipaux*

Sécurisation des hameaux : de nombreuses remarques nous avaient été faites concernant des vitesses jugées excessives ; afin d'inciter les usagers de la route à réduire leur vitesse, des panneaux de signalisation ont été implantés à l'entrée des hameaux, le carrefour de Villatte a été modifié (implantation de ralentisseurs, mise en place de passages piétons et panneaux de limitation de vitesse à 30 Km/h.

Installation de passages piétons à St Hélène.

Le coût de cette opération s'élève approximativement à : 21050 €



La salle des fêtes a été équipée d'un système de climatisation réversible, chauffage pour l'hiver, climatisation pour la période estivale.

Le coût de cette opération s'élève approximativement à : 7964 €.

La couverture de l'église du Bourg de Varennes était détériorée avec les années, un remaniage des tuiles a été effectué par l'entreprise BEDU .Le coût de cette opération s'élève approximativement à : 19011 € (29340 €- 10329 € de subvention)

Les moteurs des cloches ont également été changés Le coût de cette opération s'élève 12 000 €.

Certains habitants avaient émis le souhait de re-végétaliser la Commune, cette idée très positive, nous permet outre d'embellir l'entrée de Passy les Tours mais aussi de favoriser la biodiversité.

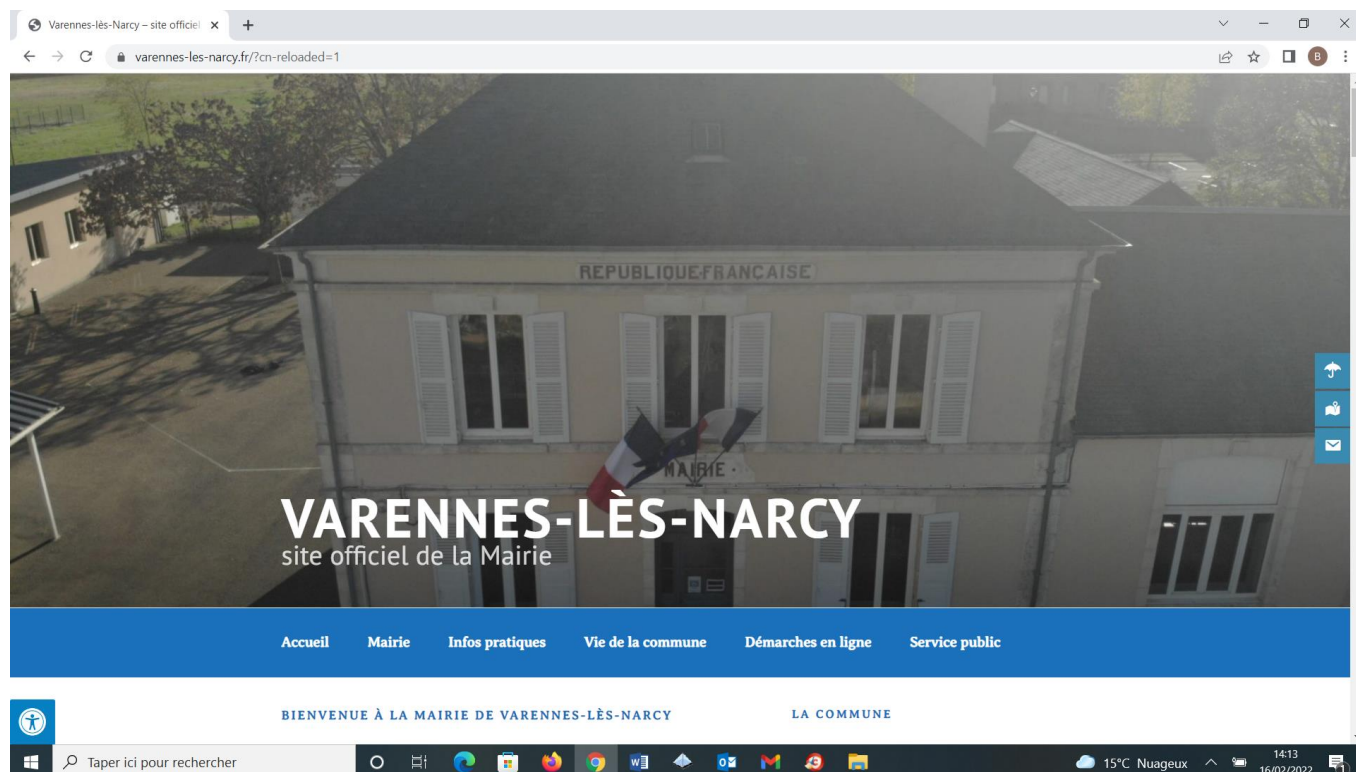
Cette implantation a été réalisée dans le cadre de l'opération 1000 arbres du département de la Nièvre, pour que cette haie soit plus conséquente nous y avons adjoint quelques arbres, cette action sera renouvelée d'année en année afin de concourir à l'agrémentation de nos lieux de vie.

Le coût de cette opération s'élève approximativement à : 900 €.



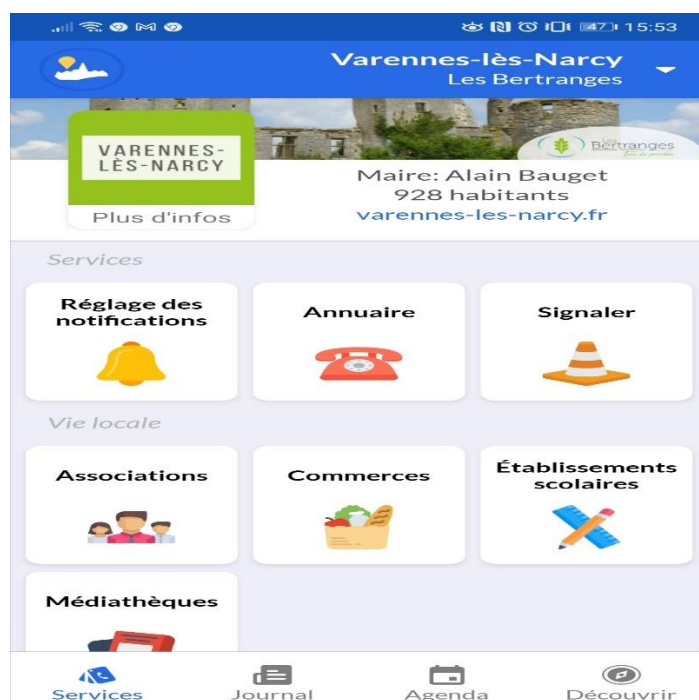
Votre Commune est passée dans l'ère du 2.0 !

Ainsi le site officiel de votre Commune est désormais disponible dans votre barre de recherche internet



La Communauté de Communes Les Bertranges a mis en place sur toute l'intercommunalité une application de territoire IntraMuros, nous vous enjoignons à télécharger cette application, vous y trouverez des informations sur la vie de votre commune et des autres communes des Bertranges, les menus de cantine, commerces, informations sur les événements ou sur les perturbations en matière de ramassage des ordures ménagères, mais aussi les numéros utiles, l'école de musique Intercommunale etc

Elle peut également vous permettre de nous contacter en cas de fil téléphonique cassé etc...



Vous trouverez les coordonnées des associations de la commune sur notre site et sur IntraMuros.



Une partie du mur d'enceinte du cimetière a été refaite par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes Les Bertranges, les heures étant largement financées par l'état, le tarif horaire est plus qu'attractif.

Pour la main d'œuvre le coût s'élève à 430 €uros.

Cette opération sera renouvelée cette année pour une autre partie du cimetière.

Le 26 Novembre 2021, le Conseil Municipal a reçu les dames qui avaient confectionné les masques en tissus alors que ceux-ci nous manquaient cruellement.

M. BAUGET n'a pas tari d'éloges à leur égard et les a chaleureusement remerciées



Danièle, Bernadette, Catherine, Arlette, Michelle, Denise, Valérie, Claudine. Jeanne-Marie, Christelle et Delphine étaient absentes.



Cette année, encore, les enfants ont été gâtés par le Père Noël.

Pour des règles de sécurité il est passé dans les classes pendant la nuit.

Les enfants ont reçu en fonction de leur classe des jouets, puzzles, livres et des papillotes





Depuis septembre 2021, le camion itinérant la Pépinière sillonne les routes des Bertranges et propose des animations et son accompagnement France services.

L'Espace socio- culturel a mis deux ans pour monter son projet qui a été accompagné financièrement par la CAF, le conseil départemental, le conseil régional et l'état.

L'objectif étant de développer des services de proximité au cœur des villages. Grâce à son camion, La Pépinière permet d'amplifier cette action mobile en direction des familles et des habitants du territoire, en allant à leur rencontre.

L'agrément France services vient compléter le panel d'activités proposées et notamment l'accompagnement dans les démarches numériques, une aide à la rédaction de courrier, des conseils et des informations mais aussi différents ateliers informatiques de différents niveaux.

Rendez vous sur la commune de Varennes Les Nancy les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 14 h à 16 h 30 sur le parking de la Mairie.

Retrouver la tournée sur notre site internet : <https://lapepiniereespacesocioculturel.fr/>

Commémorations :



8 Mai 1945



11 Novembre 1918

Informations Pratiques

- **Les pièces d'identité** (cartes d'identité, passeports) ne se font plus désormais à Varennes-les-Narcy, mais vous pouvez les faire faire dans n'importe quelle grande ville
-
- Pensez à vous inscrire sur les **listes électorales** avant le 6^{ème} vendredi précédant le scrutin
-
- N'oubliez-pas d'utiliser les **sacs jaunes**, venez les chercher en Mairie ou à la Communauté de Communes !
-
- Pour votre sécurité, les **bornes incendies** ont toutes été revues cette année
-
- Pour rappel, il incombe à chaque habitant d'entretenir **ses haies**, arbres qui pourraient gêner le passage, ou présenter un risque.
-
- Pour **tous travaux** modifiant l'aspect de votre façade de maison, toiture, clôture ou votre plan cadastral pensez à faire soit une demande de travaux soit un permis de construire, ces demandes d'urbanismes sont désormais instruites par l'Agence Technique Départementale Nièvre Ingénierie de Nevers.
- **Vidange fosses toutes eaux et septiques**, par le biais de votre Communauté de Communes, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel, pour se faire vous pouvez soit utiliser une convention disponible en mairie ou à la Communauté de Communes. Il faut remplir cette convention et la transmettre à la Communauté de Communes par courrier ou par courriel à l'adresse suivante accueil@lesbertranges.fr

Et ce pour une intervention sous quinzaine.

- **Extrait de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007 concernant le bruit**

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou pour les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, raboteuse, scie, pompes d'arrosage, etc.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

- **Tarifs Municipaux :**

Location salle des Fêtes : pour les habitants de la Commune 200 €uros pour le week-end, pour les habitants hors Commune 270 €uros, location vaisselle 25 €uros, utilisation de la clim 0,25 € Kw/h.

Concession cimetière 110 €uros pour 30 ans, 200 €uros pour 50 ans

Columbarium 300 €uros pour 15 ans

Assainissement collectif de Villatte : 2100 €uros pour le raccordement, 45 €uros l'abonnement et 0,57€ le m3.